**Unité de coordination des maladies infectieuses et transmissibles**

**Programme National de Lutte contre le Sida**

**Service de Prévention**

 **Termes de Références**

Recrutement d’un Consultant pour la réalisation d’une session de formation sur l’élaboration de plan d’affaires à l’intention des membres des associations de PVVIH

1. **Introduction**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention de PEPFAR pour l’exercice 2021-2022, la Coordination Technique du PNLS, à travers la consultation pour la réalisation d’une session de formation sur l’élaboration de plan d’affaires au bénéfice des membres de la Fédération des Associations de PVVIH, désire recruter un consultant.

* 1. **Mission du PNLS**

La Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) est une coordination au sein de l’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). Elle a pour mission de promouvoir, de coordonner et de contrôler sur toute l’étendue du territoire national toutes les activités susceptibles de rendre possible le contrôle de l’épidémie du VIH en Haïti.

* 1. **Mission du Service de Prévention**

 Le Service de prévention de la Coordination Technique du Programme National de Lutte contre les IST/VIH/Sida a pour principalement mission de mettre en œuvre des stratégies en vue de prévenir le VIH. Ces tâches sont les suivantes :

Assurer le développement de stratégies et d’interventions éprouvées de prévention sur le VIH en collaboration avec les PTF, les partenaires d’implémentation, y compris les associations de PVVIH et des populations clés (HARSAH, PS). Elaborer et/ou mettre à jour les protocoles, les standards et les normes techniques sur les stratégies éprouvées de prévention et les interventions en cours en matière de promotion de la santé, de communication et de prévention sur le VIH en collaboration avec les directions centrales concernées du MSPP, les PTF et les partenaires d’implémentation du Programme. Travailler en étroite collaboration avec la DSF et les PTF sur la PTME. Assurer que les stratégies et les interventions mises en œuvre dans le cadre de l’ETME, PLR et SAFE soient en synergie et conduisent vers l’objectif d’élimination de la transmission mère-enfant. Travailler en étroite collaboration avec les acteurs associatifs de la société civile (associations de PVIH, associations d’HARSAH) et les organisations en droits humains (OPC, Observatoire de l’ONUSIDA, acteurs activistes en droits humains) sur le problème de la stigmatisation et de la discrimination. Mettre tout en œuvre en fonction des ressources mobilisées par le PNLS pour faire baisser ce fléau au sein des points de prestation de services VIH/sida et de la population haïtienne. Assurer la coordination des interventions (PrEP, autodépistage assisté, EPOA) au niveau des populations clés en collaboration avec les PTF et les partenaires d’implémentation qui interviennent dans ce domaine.

1. **Contexte**

Au terme de la retraite tenue à Kinam Hôtel du 08 au 12 septembre 2020, il est créé la Fédération Haïtienne des Associations de Personnes vivant avec le VIH/Sida (FEDHAP+) et à la tête de laquelle est élu un Conseil de neuf (9) membres. Un cahier de charges a été élaboré par les représentants des Associations de PVVIH dans le but de mieux structurer la FEDHAP+. Ils en avaient profité pour adresser des recommandations au PNLS/UCMIT/MSPP ainsi qu’aux partenaires techniques et financiers sur la nécessité d’encadrer la Fédération et ses associations membres.

A cet effet, les Techniciens en Droits Humains et soutien aux PVVIH (TDH) du PNLS réalisent des échanges avec des représentants des associations de PVVIH en vue de recueillir des informations pertinentes sur le travail des associations et de les évaluer aux fins de renforcement.

 Les différentes visites réalisées par les TDH ont permis d’identifier les forces et les faiblesses desdites structures. Les recommandations faites afin de les renforcer consistent entre autres à responsabiliser les membres en les incitant à la création d’entreprise individuelle et/ou collective, à leur faciliter l’accès au crédit pour des activités génératrices de revenus, à renforcer la capacité technique des structures : formation sur l’élaboration et la gestion de projets, formation sur la création de petites et moyennes entreprises.

 Ainsi, la Coordination Technique du Programme National de Lutte contre les IST/ VIH/Sida (CT/PNLS), à travers le service de prévention et selon les besoins exprimés identifiés lors des évaluations des associations , s’engage avec le support de ses partenaires financiers, à la réalisation d’une session de formation, à raison de 25 participants(es), sur l’élaboration de plan d’affaires (collectif et individuel) à l’intention des membres des associations de PVVIH.

Pour ce faire, l’UCMIT/MSPP souhaite recruter un(e) consultant(e) qui aura la responsabilité de développer les matériels nécessaires et d’animer la session.

1. **Responsabilités spécifiques**

Sous la supervision de la coordination technique du PNLS, à travers le Service de Prévention et en collaboration avec la FEDHAP+, le/la consultant(te) aura à effectuer les tâches suivantes.

* Développer les matériels de formation ainsi que les exercices pratiques
* Développer un power point adapté au profil des bénéficiaires
* Développer des documents de support adaptés au profil des bénéficiaires
* Animer une session de deux journées pour 25 participants/es
* Soumettre un rapport d’activités après la réalisation de la session pouvant aider à identifier les plans d’affaires individuels et/ou collectifs les plus pertinents.
* Fournir un accompagnement technique, au besoin, aux participants(tes) et/ou associations, désirant mettre en œuvre leur plan d’affaires immédiatement après la formation.
1. **Livrables**
* Rapport d’activités de la session pouvant aider à identifier les plans d’affaires individuels et/ou collectifs les plus réalistes ;
* Documents de support pour les participants ;
* Un certificat pour chaque participant.
* Les plans d’affaires élaborés par les participants et approuvés par le /la consultant (e)
1. **Durée**

La consultation s’étendra sur une période de dix (10) jours ouvrables.

1. **Qualification et expérience du/de la consultant(e)**

La consultation sera menée principalement par une personne répondant aux critères suivants :

* Diplôme universitaire en économie, en gestion et/ou tout autre domaine jugé pertinent.
* Minimum 2 ans d’expérience dans la réalisation de consultation
* Expérience démontrée dans l’élaboration de plan d’affaires
* Bonne connaissance du programme VIH/Sida haïtien
* Maitrise des logiciels de base en informatique et en montage de projet : Word ; power point, Excel, Microsoft Project
* Maitrise du français et du créole avec une forte capacité de rédaction dans les deux langues ;
* Se montrer ouvert à travailler avec les PVVIH et les KP ;
* Faire preuve de non-stigmatisation et de non-discrimination envers les PVVIH et les KP.
1. **Présentation de l’offre**

Les dossiers de candidature doivent contenir une offre technique comprenant les éléments suivants :

* Une lettre d’expression d’intérêt et de disponibilité ;
* Une présentation du/de la consultant/te et de ses expériences en rapport avec les exigences du TDR ;
* Une présentation de la compréhension du mandat définit dans les TDR ;
* Une présentation de la méthodologie détaillée envisagée pour fournir les livrables ;
* Une ébauche du plan de formation spécifiant les compétences à développer par les participants(tes) à l’issue de la formation. Le/la candidat(te) retenu(e) devra soumettre le plan finalisé le jour de la signature du contrat.
1. ***Supervision***

La consultation sera appuyée par le Service de Prévention de l’UCMIT/PNLS, en collaboration avec la FEDHAP+.

1. ***Modalité de soumission/date limite***

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier complet sous l’objet ***« Candidature pour la consultation pour la réalisation d’une session de formation sur l’élaboration de plan d’affaires à l’intention des PVVIH »*** sous plis cachetés en trois (3) exemplaires au local d’UCMIT/PNLS au #17 de la Rue Darguin à Pétion Ville. Les candidatures seront reçues au plus tard **le mardi 16 Août 2022, à 16 h**.

Seules les personnes sélectionnées seront contactées par téléphone.